

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Alsace

**Décision n° 5130 du 31 mars 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie d'Alsace**

NOR : INTJ1401820S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 20932 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325267S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2014 :

Frezel, Philippe Nigend : 163 413 Numéro de livret de solde : 6 022 604

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2014 :

Cailleaud, Julien Nigend : 185 983 Numéro de livret de solde : 8 034 614

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2014 :

Delbarre, Séverine Nigend : 215 030 Numéro de livret de solde : 8 068 983

Gabette, Jérémy Nigend : 307 678 Numéro de livret de solde : 8 091 394

Kerul, Julien Nigend : 239 240 Numéro de livret de solde : 8 087 301

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 mars 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie d'Alsace,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,*
T. THOMAS